



Déclaration UNSA Education **Comité Technique Spécial Départemental du 7 avril 2014**

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames, messieurs, les membres du CTSD,

Les opérations de carte scolaire se tiennent dans un contexte de refondation de l'École. Après des années de suppressions massives, l'heure est cette année enfin aux créations d'emplois. La gageure est de taille. Il s'agit de rattraper une partie du retard accumulé lors des dix dernières années. Pour l'Unsa Education, cette carte scolaire doit à la fois répondre à des besoins quantitatifs liés à l'augmentation démographique, qui est incontestable dans notre département mais aussi à des nécessités qualitatives en matière pédagogique.

L'Unsa Education porte une appréciation positive sur cette inversion de tendance. Elle note toutefois que la hausse démographique importante pourrait atténuer voire annuler le bénéfice des créations d'emplois.

Dans le premier degré, il est primordial :

- De mettre en œuvre la scolarisation des moins de trois ans et , à ce propos, nous vous demandons de ne pas stigmatiser les collègues et les écoles qui ont fait leur possible durant le quinquennat précédent et ses suppressions massives d'emplois qui allaient avec.

Aujourd'hui, avec des dotations, il faut encourager la scolarisation des 2 ans mais pas à n'importe quel prix.

- développer le « plus de maîtres que de classes », et là encore, l'UNSA Education exige que cela ne soit pas un « lot de consolation » pour les écoles en sureffectif qui ne pourraient pas bénéficier d'ouverture de classes.
- porter l'effort sur l'éducation prioritaire. A cet égard, nous saluons l'analyse que vous portez sur certaines écoles qui , et on a toujours du mal à se l'expliquer, ne bénéficient pas d'une implantation et des moyens Eclair. Retenir pour ces écoles des indicateurs pertinents pour les aider en terme de dotation est une bonne chose.

- améliorer le remplacement et à cet égard, les pièces que vous nous avez communiquées ne permettent pas de connaître votre politique.
- Débloquer des moyens pour la formation continue tout en poursuivant la reconstruction de la formation initiale.
- Concernant les postes en ASH, et plus généralement les postes autres que les classes, les documents que vous nous avez transmis, M. l'Inspecteur d'Académie, présentent un état des lieux de l'existant, mais ne nous permettent en aucun cas de mesurer les besoins pour la rentrée prochaine. Que se passera-t-il pour la classe Hopital de Jour de Roanne? et pour la coordination à l'IME de Taron? Qu'en sera-t-il du dispositif "enfants du voyage"? Combien de postes de remplaçants, lourdement amputés par votre prédécesseur, seront recréés? Ce sont autant de questions que l'UNSA Education, dans son courrier du 13 mars dernier, vous a déjà posées et qui restent sans réponse au regard des documents en notre possession. Comment alors faire décentement notre travail de délégué des personnels?

Enfin, cette rentrée 2014 sera marquée par la généralisation des nouveaux rythmes scolaires. Pour notre fédération tout doit être mis en place afin que cette réforme atteigne ses objectifs, à savoir favoriser la réussite scolaire de tous les élèves. Cependant l'UNSA Education ne pratique pas l'angélisme et nous savons que tous les acteurs de cette réforme ne sont tous pas animés des meilleures intentions. C'est la raison pour laquelle nous vous demandons Monsieur l'Inspecteur d'Académie de veiller à ce que les communes qui ont déjà transmis les horaires présentés lors du dernier CDEN ne reviennent pas sur ces horaires. En effet, le mouvement des collègues serait par là-même complètement faussé.

Dans le second degré :

S'agissant de la rentrée prochaine dans les établissements de notre académie, les effectifs d'élèves continuent de croître. Cependant la dotation allouée ne permettra pas d'accompagner l'évolution démographique. Les lycées généraux seront pour la plupart, encore sous tension à la rentrée. Certains collèges auront une moyenne par division encore trop élevée pour envisager des conditions d'enseignement correctes, et ce malgré un soutien spécifique aux collèges ayant pour but de rééquilibrer les inégalités.

Nous, Unsa Education rappelons encore une fois que nous nous opposons au recours intensif aux heures supplémentaires au détriment des créations de postes. Certains établissements sont largement au-dessus de moyennes déjà élevées à notre sens.

Nos préoccupations portent aussi largement sur l'affectation des stagiaires à la rentrée 2014. Les deux promotions 2014-1 et 2014-2 vont encore fortement impacter le mouvement et renforcer le sentiment d'enfermement de nombreux collègues en attente de mutation.

En effet, il y a encore beaucoup d'incertitude du fait que l'on ne connaisse pas l'implantation des supports pour les stagiaires 18h et 9h. Les préparations de rentrée qui ont été votées en janvier/février dans les établissements risquent d'être à remanier au dernier moment par les chefs d'établissement. Encore d'avantage si l'implantation des TZR n'est connue en Groupe de travail qu'en Août comme l'année dernière et non pas en juillet comme cela se faisait auparavant, ce qui nous a été confirmé par la DOS.

Les collègues comprennent très mal que certains postes leur échappent au bénéfice des stagiaires, même si l'UNSA Education ne remet pas en cause la nécessaire réinstauration de la formation.

Pour terminer, nous tenons à rappeler notre volonté de renforcer la présence d'adultes, particulièrement dans les collèges. Cela doit passer prioritairement par le recours aux personnels de l'Éducation nationale dont ce sont les compétences et les missions.

L'Unsa Education demeure très attachée à une préparation la plus sereine possible de la rentrée scolaire tant pour les personnels que pour les autres acteurs du système scolaire. Elle s'inscrira pleinement dans cette démarche et se fera le relais combatif et pragmatique de nos collègues.